

Le maintien du points de l'ordre du jour relatif à la capacité nucléaire de l'Afrique du Sud reflète une inquiétude légitime et répandue à travers le monde. Il est bien connu que le Canada s'est constamment opposé, fermement et publiquement, aux politiques d'apartheid du Gouvernement sud-africain. Le fait que l'Afrique du Sud n'ait pas rassuré la communauté internationale quant au caractère pacifique de ses intentions en matière nucléaire en adhérant intégralement au régime international de non-prolifération continue d'être préoccupant, et il faut y remédier.

Le Canada souhaite vivement que l'on accorde davantage d'attention, à l'échelle internationale, à la question du désarmement classique. Cette question devrait demeurer à l'ordre du jour de l'Assemblée générale et être examinée lors de la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement. Les débats de la Commission du désarmement sur cette question sont particulièrement pertinents dans le contexte actuel. Au moins 80 pour cent de toutes les dépenses d'armement faites dans le monde sont consacrées aux armements conventionnels. Plus de 20 millions de personnes ont trouvé la mort, depuis 1945, dans des conflits livrés avec des armes classiques. Nous avons la conviction qu'il ne faut pas perdre de vue le fait qu'au fur et à mesure que seront accomplis des progrès en vue de la limitation des armes nucléaires, les questions relatives aux niveaux d'armements conventionnels sont appelées à prendre une importance croissante.

La Commission du désarmement a enregistré l'an dernier des progrès considérables sur les points de l'ordre du jour relatifs à la réduction des budgets militaires. Il reste des questions importantes, mais non pas insolubles, en ce qui a trait à la comparabilité, à la transparence et à l'échange de données. Il s'agit là de questions essentielles pour le succès des efforts axés sur la conclusion d'un accord de réduction des budgets militaires. Nous espérons qu'un accord pourra être conclu sur le seul paragraphe qui reste en suspens de façon à ce qu'un document de consensus puisse être transmis à l'Assemblée générale. Le Canada a rempli avec régularité l'instrument normalisé de présentation de rapports sur les dépenses militaires, ce qui témoigne du sérieux de ses intentions. Nous regrettons qu'il n'y ait pas davantage d'Etats membres de l'Organisation qui fassent preuve du même sérieux, mais nous constatons que certains pays ont, pour la première fois, soumis les données demandées. Il ne sera possible d'accomplir de réels progrès sur cette question que lorsque cet instrument normalisé de présentation de rapports aura été internationalement accepté et utilisé. Nous demandons instamment à tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait de remplir cet instrument et de le soumettre aux Nations Unies.